

## concours d'architecture pour 160 logements le Calvaire ? un coin de paradis...

Site historique du premier réservoir d'eau lausannois, le Calvaire est au bénéfice d'une topographie particulière tant par la vue qu'il offre que par sa proximité avec les transports publics. La Municipalité a saisi l'opportunité de la construction du réservoir pour repenser l'urbanisme du site. Un concours d'urbanisme et d'architecture a été lancé en 2012 par la Ville de Lausanne qui a retenu le projet CLIFF du bureau lausannois MPH architectes pour y réaliser, outre la construction d'un nouveau réservoir, un ensemble comprenant 162 logements et des activités de services. Situé à proximité immédiate de la station CHUV du m2, le projet contribuera à la mutation urbaine que connaît le nord-est de la ville tout en garantissant une qualité de vie élevée, une mixité sociale et le respect de critères environnementaux stricts. Sa réalisation permettra la mise sur le marché des nouveaux logements d'ici 2017.

« Au début du dix-neuvième siècle, les quelques familles qui tentaient de détourner de l'eau communale pour leur propre confort suscitaient la réprobation de la communauté : « c'était une prétention scandaleuse, et si on se mettait à installer l'eau dans les maisons, on irait au pire luxe et à toutes les catastrophes morales » Malgré ces réactions surprenantes, c'est au Calvaire que fut construit en 1868 le premier réservoir destiné à permettre l'introduction de l'eau sous pression à Lausanne. Source : (*Propre en ordre – Geneviève Heller – Editions d'En Bas*). C'est aujourd'hui l'emplacement emblématique de ce premier réservoir qui va permettre le développement de la ville, avec la reconstruction des réservoirs datant de 1868 et 1924 sur lesquels prendra place un projet comptant plus de 160 logements.

Ce projet participe à la mutation urbaine que connaît le nord-est de la ville, avec une densification qui garantit le maintien d'une qualité de vie élevée, sur un site idéalement situé tant en ce qui concerne la vue et l'environnement que pour sa desserte par les transports publics. Ce nouveau quartier est situé en face de la station CHUV du m2 et surplombe le Vallon. Le site du Calvaire est particulier par sa topographie : il est au centre de projets urbanistiques en plein essor; il offre une vue panoramique sur le lac, les Alpes et les bois de Sauvabelin, à proximité immédiate d'espaces de détente. La construction du nouveau réservoir destiné à remplacer des installations vétustes offre à la Municipalité l'opportunité de valoriser un potentiel constructible important sur ces parcelles communales.

Le concours d'architecture lancé en deux temps en 2012 a permis de sélectionner d'abord six projets qui ont été approfondis avant de déboucher sur un vainqueur – le projet Cliff du bureau lausannois MPH architectes (Monnerat, Petitpierre, Hunger). Le projet lauréat se compose de trois volumes allongés, légèrement décalés les uns par rapport aux autres le long de l'avenue de la Sallaz. Le choix de trois volumes permet des percées visuelles de la ville vers la forêt et le lac, mettant en valeur le site et le paysage. Il utilise au mieux les espaces à disposition, en reprenant un thème propre au tissu urbain lausannois. Il répond aussi aux exigences du concours sur le plan économique et environnemental, avec des bâtiments répondant à la norme Minergie-éco (ou équivalents). Le projet prévoit la construction de 162 logements à prix coûtants destinés à toutes les catégories de la population, dont la moitié de logements subventionnés, et comporte aussi une surface d'environ 2'800 m<sup>2</sup> pour des activités – commerces, bureaux – situés principalement en rez-



de-chaussée et en relation avec la rue. Ce projet s'inscrit dans la politique de mixité sociale souhaitée par la Municipalité.

A l'issue du concours, le projet lauréat servira de base à l'établissement d'un plan partiel d'affectation (PPA) élaboré par les services de la Ville de Lausanne. Les terrains, propriété de la Commune, seront cédés en droit de superficie à deux sociétés actives dans le logement à loyer modéré, la société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) d'une part et la coopérative Maison ouvrière d'autre part. La réalisation du projet – nouveau réservoir et logements - est prévue d'ici 2017.

La densification de cette partie de la ville contribuera à l'animation d'un quartier appelé à connaître un développement important, notamment en lien avec la future Cité hospitalière et l'extension du CHUV. Elle contribuera aussi à accroître l'offre de logements de qualité à l'attention des Lausannois, répondant ainsi aux objectifs du programme de législature de la Municipalité.

Direction des travaux  
Direction logement et sécurité publique

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Olivier Français, directeur des Travaux, 021 315 52 00**
- **Grégoire Junod, directeur du Logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **MPH Architectes - Olaf Hunger, Nicolas Monnerat, Franck Petitpierre, 021 646 33 20 - info@mpharchitectes.ch**

Lausanne, le 25 février 2013